

## INTERREG

La présente opération a été sélectionnée dans le cadre du programme de coopération territoriale européenne INTERREG IV A France-Suisse 2007-2013



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

## PARTENAIRES



## Dossier de presse

### Vers la création d'un réseau de lieux de travail partagés sur le territoire du Grand Genève

*A destination de la presse le 24 mars 2014*

## Ces nouveaux lieux où nous travaillerons demain

Les lieux de travail partagés s'imposent aujourd'hui comme une alternative avantageuse au bureau traditionnel et/ou au travail à domicile. Pour tous les territoires qui composent le Grand Genève, qu'ils soient urbains ou plus ruraux, ces lieux de travail partagés pourraient être à la fois, un levier de limitation des déplacements domicile-travail pour les salariés (télétravail) et un moteur de développement économique endogène. Une étude et une grande enquête sont lancées pour mieux comprendre les attentes de tous les actifs du territoire : [www.teletravail-geneve.com/repondre-enquete.php](http://www.teletravail-geneve.com/repondre-enquete.php)

# Pourquoi faire autant de kilomètres pour allumer un ordinateur ?

L'augmentation des prix du carburant, l'allongement des temps de trajets dus à la congestion du trafic ont un impact majeur sur le pouvoir d'achat des salariés, leur qualité de vie, le risque d'accidents ainsi que sur l'environnement. Dans un même temps, les tâches qui jalonnent le quotidien des salariés s'appuient bien souvent sur des outils numériques dont l'usage n'est pas attaché à un lieu en particulier. **Alors pourquoi continuer à faire autant de kilomètres pour rejoindre un bureau et allumer un ordinateur ?**



© Jean Revillard / [rezo.ch](http://rezo.ch) pour le Grand Genève

Le télétravail désigne une organisation du travail qui permet d'exercer une activité en dehors des locaux de son employeur ou de son client grâce aux technologies de l'information et de la communication, le plus souvent à temps partiel. Le télétravail peut s'effectuer depuis le domicile, un lieu de travail partagé ou de manière nomade (lieux de travail différents selon l'activité à réaliser).

*A titre d'exemple, un habitant de Bonneville, salarié d'une entreprise installée à Genève, télétravaillant 2 jours par semaine, éviterait environ 5 264 km de déplacements correspondant à 105 heures de temps gagné (13 journées de travail) et 1,44 tonnes de CO<sub>2</sub>. Ce télétravailleur économiserait alors 2 316 € (2 821 CHF).*

**Un outil de simulation des gains économiques et environnementaux, basé sur les données de l'ADEME (Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), est disponible sur le site dédié au projet : [www.teletravail-geneve.com](http://www.teletravail-geneve.com)**

## Les espaces de travail de demain

L'externalisation de nombreuses fonctions au sein des entreprises entraîne un important développement de l'entrepreneuriat individuel. Ces nouveaux actifs indépendants, de plus en plus nombreux, en particulier dans les filières du **numérique**, de l'**information** et de la **communication** cherchent à partager des ressources (lieu de travail, connexion en très haut débit, matériel), à rompre avec l'isolement lié au **travail à domicile** et à enrichir leurs compétences, leurs savoir-faire et leurs carnets d'adresses au contact de leurs pairs. De **nouveaux lieux d'échange et de coopération** se développent pour répondre à ces besoins. Ces lieux de travail partagés sont souvent appelés **espaces de coworking**.



*Exemple du lieu de travail partagé disponible à la Cordée Perrache, Lyon*

Ces espaces de **coworking** s'avèrent en outre très efficaces dans l'accompagnement des créateurs qui acquièrent plus rapidement les compétences nécessaires à l'entrepreneur. Grâce à l'aide des autres coworkers qui souvent ont vécu le même cursus et les mêmes difficultés, les créateurs enrichissent et consolident leurs projets plus efficacement. Une fois le projet testé auprès de ce premier cercle, le porteur est armé pour confronter son projet au marché extérieur.

# Un projet pour le territoire du Grand Genève

Afin de faire émerger un réseau de lieux de travail partagés répondant à la réalité des attentes des différents publics concernés, une étude et une grande enquête sont lancées par [Ocalia](#) et [Sofies](#), dans le cadre d'un programme de coopération territoriale européenne [INTERREG France-Suisse](#), avec le concours du [Grand Genève](#), des cantons de [Vaud](#) et [Genève](#), des [Services industriels de Genève](#), de la [Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève](#) de [l'ARC](#), de la [région Rhône-Alpes](#) et de [la Caisse des dépôts et des consignations](#).

Ce projet vise à encourager la structuration d'un réseau de lieux de travail partagés mixant des espaces de coworking et des lieux tournés vers les entreprises et leurs salariés. Ces réseaux de lieux n'existent, à ce jour, ni en France, ni en Suisse, même si de premières expériences sont développées. L'objet de la présente étude est d'analyser leurs potentiels à l'échelle du Grand Genève et de créer les conditions favorables à leurs déploiements dans un contexte frontalier.

## Construire ces nouveaux lieux de travail partagés

Afin de faire émerger un réseau de lieux de travail adapté à la demande des différents publics, une grande enquête est lancée du x mars au x mai 2014 auprès :

- Des salariés concernés par des trajets domicile travail quotidiens ;
- Des créateurs d'entreprises, des jeunes pousses des filières innovantes, des indépendants du Grand Genève qui souhaitent partagés des bureaux, des équipements et un réseau social ;
- Des employeurs qui envisagent le télétravail comme un enjeu de compétitivité et de qualité de vie pour leurs salariés.

Cette grande enquête est accessible sur le site du projet, à l'adresse suivante [www.teletravail-geneve.com/repondre-enquete.php](http://www.teletravail-geneve.com/repondre-enquete.php). Les résultats seront disponibles fin 2014.

## L'exemple d'Amsterdam

Aux Pays-Bas, un réseau d'une centaine de « Smart Work Centers » (SWC) s'est déployé en l'espace de quelques années sous l'impulsion de la ville d'Amsterdam. La création de ce réseau de lieux de travail partagés visait prioritairement à limiter les déplacements domicile/travail entre Amsterdam et sa périphérie. Pour amorcer la dynamique, la ville d'Amsterdam a installé 20% de ces agents au sein de ces lieux et réalise, chaque année environ 15 millions d'€ d'économies au titre des ses charges immobilières, qu'elle réinjecte en partie pour la promotion du réseau.

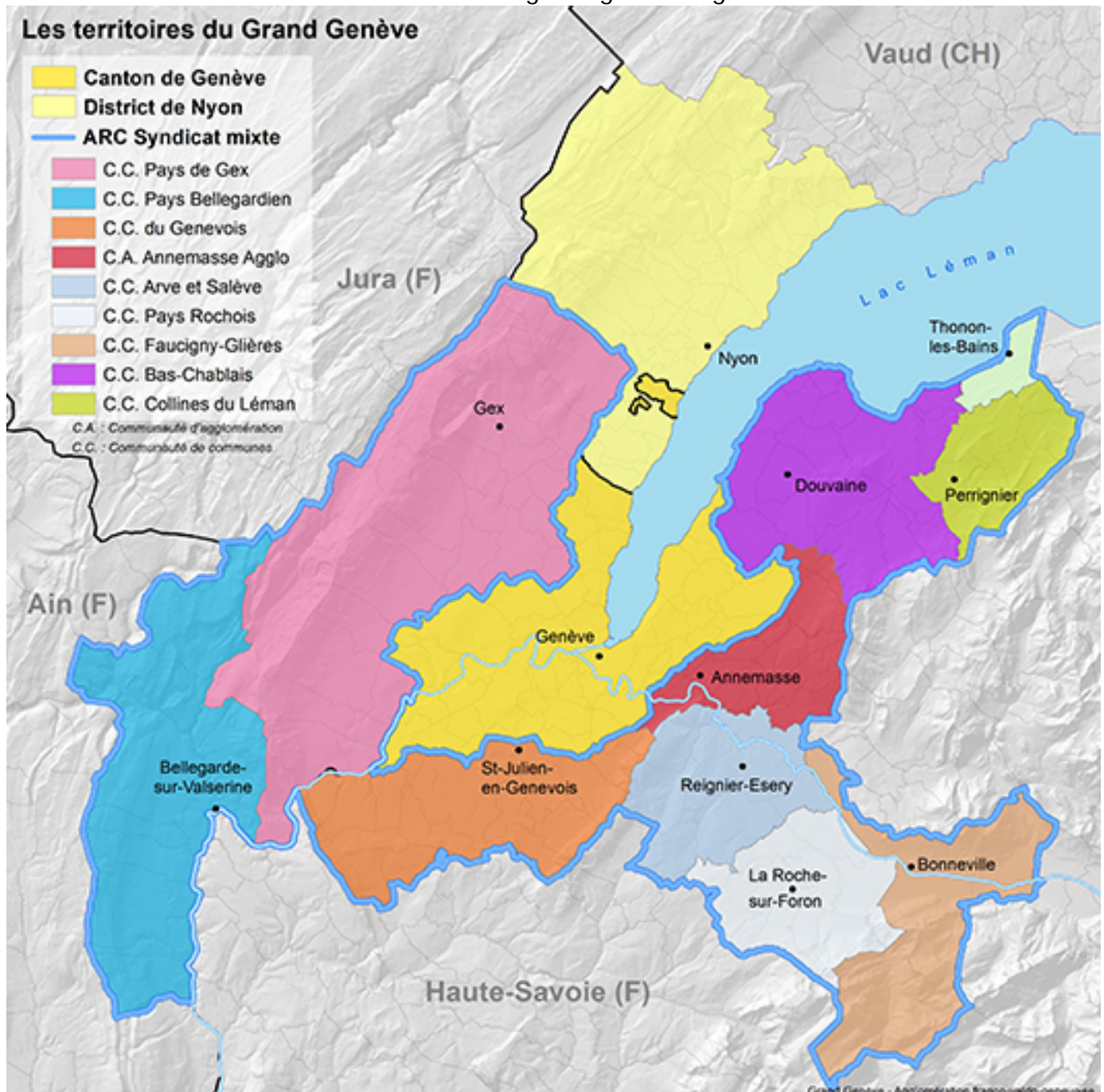


# Informations pratiques

## Le territoire du Grand Genève

Métropole internationale dynamique, le Grand Genève est une agglomération transfrontalière. Au quotidien, près d'un million d'habitants de Bellegarde-sur-Valserine, Gex, Annemasse, Thonon-les-Bains, Meyrin, Nyon, Bonneville ou Genève vivent ce territoire pour leurs déplacements, leurs logements, leur travail, leurs loisirs ou leur consommation. Ils dialoguent et se rencontrent chaque jour, dépassant les logiques de frontière. Le Grand Genève est une communauté de destin où la volonté politique est de maintenir une qualité de vie, sur un territoire équilibré.

Toutes les infos sur le site du Grand Genève [www.grand-geneve.org](http://www.grand-geneve.org).



# Contacts

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site dédié au projet :

[www.teletravail-geneve.com](http://www.teletravail-geneve.com)

Cérice Greze,  
Ocalia,  
[c.greze@ocalia.fr](mailto:c.greze@ocalia.fr),  
+33 (0)4 74 46 38 00  
[www.ocalia.fr](http://www.ocalia.fr)

Luc Jaquet,  
Sofies SA,  
[luc.jaquet@sofiesonline.com](mailto:luc.jaquet@sofiesonline.com)  
+41 22 338 15 24  
[www.sofiesonline.com](http://www.sofiesonline.com)

Marie Bro  
Grand Genève  
[marie.bro@grand-geneve.org](mailto:marie.bro@grand-geneve.org)  
+33 (0)6 30 91 48 16  
[www.grand-geneve.org](http://www.grand-geneve.org)